

HARTE DE LA Compagnie d'Assurances des Marchands

ÉTAT DE LA LOUISIANE. Ville de la Nouvelle-Orléans

Qui s'entend que ce présent jour de Janvier de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-vingt-trois...

ARTICLE I. Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANTS' INSURANCE COMPANY"

ARTICLE II. Cette corporation est créée par lettres de la législature de l'Etat de la Louisiane...

ARTICLE III. Cette corporation est créée par lettres de la législature de l'Etat de la Louisiane...

ARTICLE IV. Le fonds de cette corporation est par la présente fixé à Trois cent mille dollars (\$300,000)

ARTICLE V. Les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil d'Administration

ARTICLE VI. Les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil d'Administration

ARTICLE VII. Les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil d'Administration

ARTICLE VIII. Les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil d'Administration

ARTICLE IX. Les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil d'Administration

ARTICLE X. Les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil d'Administration

ARTICLE XI. Les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil d'Administration

ARTICLE XII. Les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil d'Administration

ARTICLE XIII. Les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil d'Administration

ARTICLE XIV. Les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil d'Administration

ARTICLE XV. Les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil d'Administration

ARTICLE XVI. Les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil d'Administration

ARTICLE XVII. Les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil d'Administration

Smith, James S. Zacharia, W. H. DeRogier avec ledit Paul Capdevielle comme témoin.

GEO. O. FROST, Notaire Public. J. H. BOUCHER et autres. JAS. GUYOT, Témoin.

GEO. O. FROST, Notaire Public. J. H. BOUCHER et autres. JAS. GUYOT, Témoin.

CHARTER. STATE OF LOUISIANA.

Be it known that on this seventh day of May in the year of Our Lord one thousand eight hundred and ninety seven...

ARTICLE FIRST. That the name and title of the Corporation hereby formed is declared to be "The Merchants' Insurance Company Limited."

ARTICLE SECOND. That the objects and purposes for which this Corporation is established...

ARTICLE THIRD. That the Capital Stock of this Corporation is hereby fixed at the sum of Five Hundred Dollars (\$500,000)

ARTICLE FOURTH. That this Corporation, through its Board of Directors shall have the power and authority to contract with and to employ...

ARTICLE FIFTH. That all the corporate powers of this Corporation shall be vested in and exercised by a Board of three Directors...

ARTICLE SIXTH. That the first Board of Directors of said Corporation shall consist of the following persons...

ARTICLE SEVENTH. That whenever this Corporation is dissolved, either by limitation of the Charter...

ARTICLE EIGHTH. That this Charter may be changed, modified or amended by the majority of the stockholders...

ARTICLE NINTH. That no stockholder of this Corporation shall ever be held liable for the debts...

ARTICLE TENTH. That no stockholder of this Corporation shall ever be held liable for the debts...

ARTICLE ELEVENTH. That no stockholder of this Corporation shall ever be held liable for the debts...

ARTICLE TWELFTH. That no stockholder of this Corporation shall ever be held liable for the debts...

ARTICLE THIRTEENTH. That no stockholder of this Corporation shall ever be held liable for the debts...

ARTICLE FOURTEENTH. That no stockholder of this Corporation shall ever be held liable for the debts...

ARTICLE FIFTEENTH. That no stockholder of this Corporation shall ever be held liable for the debts...

ARTICLE SIXTEENTH. That no stockholder of this Corporation shall ever be held liable for the debts...

W. W. WALLIS, MAURICE W. WOULDRE, JAMES J. WOULDRE, JAMES J. WOULDRE.

Je certifie l'exactitude et la vérité de ce que précède et que c'est un vrai et correct copy of the original...

SIGNAUX D'INCENDIE. 5 Harmonie à Tchoupitoulas. 6 Washington et Chippewa.

54 Ramparts et Delord. 55 Callippe et Freret. 56 Magnolia et Erato.

57 Callippe et Freret. 58 Magnolia et Erato. 59 Callippe et Freret.

60 Magnolia et Erato. 61 Callippe et Freret. 62 Magnolia et Erato.

63 Callippe et Freret. 64 Magnolia et Erato. 65 Callippe et Freret.

66 Magnolia et Erato. 67 Callippe et Freret. 68 Magnolia et Erato.

69 Callippe et Freret. 70 Magnolia et Erato. 71 Callippe et Freret.

72 Magnolia et Erato. 73 Callippe et Freret. 74 Magnolia et Erato.

75 Callippe et Freret. 76 Magnolia et Erato. 77 Callippe et Freret.

78 Magnolia et Erato. 79 Callippe et Freret. 80 Magnolia et Erato.

81 Callippe et Freret. 82 Magnolia et Erato. 83 Callippe et Freret.

84 Magnolia et Erato. 85 Callippe et Freret. 86 Magnolia et Erato.

87 Callippe et Freret. 88 Magnolia et Erato. 89 Callippe et Freret.

90 Magnolia et Erato. 91 Callippe et Freret. 92 Magnolia et Erato.

CONCOURS DE 1897. L'Athénée propose le sujet suivant: Tous les hommes réalisant en Louisiane...

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique.

ASSURANCES. L'Association d'Assurance DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Pour l'année expirée le 31 décembre 1896

Primes reçues: Par tickets et coupons \$187,775 66. Par riques de marine 1,893 40. Par riques de rivière 1,819 14.

A déduire: Primes non acquies de 1896 59,981 00. Primes totales \$251,273 10. A déduire: Intérêts 9,319 07.

ACTIF. Argent en banque \$16,114 24. \$125,000 Bons Compt. de la Nlle-Orléans 4 1/2 à 100 136,000 00.

PASSIF. Capital \$900,000 00. Dividendes non réclamés 65,700 00. Réserve pour primes non acquies 65,700 00.

MECHANICS AND TRADERS Insurance Company, No. 147 rue Carondelet.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1896.

Primes nettes \$263,857 26. Primes non acquies, 31 décembre 1896 189,911 92.

ACTIF. Consolidés de l'Etat de la Louisiane \$98,096 25. Bons à prime 10,935 00.

PASSIF. Primes nettes \$263,857 26. Primes non acquies, 31 décembre 1896 189,911 92.

ACTIF. Consolidés de l'Etat de la Louisiane \$98,096 25. Bons à prime 10,935 00.

PASSIF. Primes nettes \$263,857 26. Primes non acquies, 31 décembre 1896 189,911 92.

ACTIF. Consolidés de l'Etat de la Louisiane \$98,096 25. Bons à prime 10,935 00.

PASSIF. Primes nettes \$263,857 26. Primes non acquies, 31 décembre 1896 189,911 92.

ACTIF. Consolidés de l'Etat de la Louisiane \$98,096 25. Bons à prime 10,935 00.

PASSIF. Primes nettes \$263,857 26. Primes non acquies, 31 décembre 1896 189,911 92.

NOMS Des Rues

Qui ont été changés. PREMIER DISTRICT. Poncher, (commençant à Poydras), maintenant Commanche.

DEUXIEME DISTRICT. Wilson, maintenant Seranitia. Oak, maintenant Orchild. Port, maintenant Kios.

TROISIEME DISTRICT. Livaudais, maintenant Buchanan. Pope, maintenant Home. Rosini, maintenant Rosalind.

QUATRIEME DISTRICT. Harmonie (finit maintenant à Chartre). Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson).

CINQUIEME DISTRICT. Barthélemy, maintenant Bernades. Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.

SIXIEME DISTRICT. Levée, maintenant Tchoupitoulas. Louisa, maintenant Irma.

SEPTIEME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON. Architecte, N. C., maintenant Apollonia. Bernadette (de Doublème on Apriot à N. Line), maintenant Protection.

ACTIF - 31 DECEMBRE 1896. Billes à recevoir \$7,219 00. Billes reçues sur mandats... 14,450 00.

PASSIF. Fonds capital \$300,000 00. Primes non acquies et non payées 48,983 00.

ACTIF - 31 DECEMBRE 1896. Billes à recevoir \$7,219 00. Billes reçues sur mandats... 14,450 00.

PASSIF. Fonds capital \$300,000 00. Primes non acquies et non payées 48,983 00.

ACTIF - 31 DECEMBRE 1896. Billes à recevoir \$7,219 00. Billes reçues sur mandats... 14,450 00.

PASSIF. Fonds capital \$300,000 00. Primes non acquies et non payées 48,983 00.

ACTIF - 31 DECEMBRE 1896. Billes à recevoir \$7,219 00. Billes reçues sur mandats... 14,450 00.

PASSIF. Fonds capital \$300,000 00. Primes non acquies et non payées 48,983 00.

RUES SANS LES DISTRICTS MAJ. QUÉS.

Bassin (de Olio au haut de la ville) maintenant Saratoga. Bondouquid et Joannetta, maintenant Garfield.

Quatrième, maintenant Oak. Quatrième, maintenant Olander. Jackson, maintenant Général Ogden.

Quatrième, maintenant Oak. Quatrième, maintenant Olander. Jackson, maintenant Général Ogden.

Quatrième, maintenant Oak. Quatrième, maintenant Olander. Jackson, maintenant Général Ogden.

Quatrième, maintenant Oak. Quatrième, maintenant Olander. Jackson, maintenant Général Ogden.

Quatrième, maintenant Oak. Quatrième, maintenant Olander. Jackson, maintenant Général Ogden.

Quatrième, maintenant Oak. Quatrième, maintenant Olander. Jackson, maintenant Général Ogden.

Quatrième, maintenant Oak. Quatrième, maintenant Olander. Jackson, maintenant Général Ogden.

Quatrième, maintenant Oak. Quatrième, maintenant Olander. Jackson, maintenant Général Ogden.

Quatrième, maintenant Oak. Quatrième, maintenant Olander. Jackson, maintenant Général Ogden.

Quatrième, maintenant Oak. Quatrième, maintenant Olander. Jackson, maintenant Général Ogden.

Quatrième, maintenant Oak. Quatrième, maintenant Olander. Jackson, maintenant Général Ogden.

Quatrième, maintenant Oak. Quatrième, maintenant Olander. Jackson, maintenant Général Ogden.

Quatrième, maintenant Oak. Quatrième, maintenant Olander. Jackson, maintenant Général Ogden.

Quatrième, maintenant Oak. Quatrième, maintenant Olander. Jackson, maintenant Général Ogden.